

Grade et emploi	Niveau ³	Part Fonctions ¹							Part Résultats ²				
		Montant de référence annuel	Coefficient		Montant Mini annuel part F	par mois	Montant Maxi annuel part F	par mois	Montant de référence annuel	Coefficient		Montant Mini annuel part R	Montant Maxi annuel part R
			Mini	Maxi						Mini	Maxi		
Chef de service administratif		4 000 €	2,5	6	10 000 €	833 €	24 000 €	2 000 €	2 600 €	0	6	- €	15 600 €
Attaché principal	1	3 800 €	4	6	15 200 €	1 267 €	22 800 €	1 900 €	2 500 €	0	6	- €	15 000 €
	2	3 800 €	2	4,5	7 600 €	633 €	17 100 €	1 425 €	2 500 €	0	6	- €	15 000 €
Attaché	1	3 000 €	4	5,5	12 000 €	1 000 €	16 500 €	1 375 €	2 000 €	0	6	- €	12 000 €
	2	3 000 €	2,5	4,5	7 500 €	625 €	13 500 €	1 125 €	2 000 €	0	6	- €	12 000 €

1 Montant de la part liée aux fonctions = montant de référence annuel x coefficient

2 Montant de la part liée aux résultats = montant de référence annuel x coefficient compris entre 0 et 6

3 Les niveaux de fonctions mentionnés dans le tableau ci-dessus sont définis comme suit :

Pour le niveau 1 d'attaché principal : fonctions de chef de bureau ou de service à forte expertise, d'adjoint au chef d'un bureau à très forte expertise ou à dimension managériale importante ou de chargé de missions auprès d'un directeur ou d'un sous-directeur, de missions auprès d'un directeur ou d'un sous-directeur ;

Pour le niveau 1 d'attaché : fonctions de chef de bureau, d'adjoint au chef de bureau ou de service ou

de chargé de la responsabilité d'un secteur au sein d'un bureau à forte expertise ou à dimension managériale importante

Pour le niveau 2 d'attaché principal et d'attaché : fonctions ne relevant pas du niveau 1.



document Syndicat UNSA des Attachés des Administrations Parisiennes